

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 7 mai 2018, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| Monsieur Yannick Fecteau | Monsieur Ziv Przytyk |
| Madame Virginie Ashby | Monsieur Normand Vigneau |
| Madame Julie Grenier | Madame Cynthia Ferland |

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 7 mai 2018

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

18 05 058

2. Adoption de l'ordre du jour du 7 mai 2018

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 7 mai 2018, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Fête du Canada - Hatley
 - 6.1.2. Club de conservation du Lac Massawippi
 - 6.1.3. Centre d'art Rozyński
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Régie incendie de l'Est – Modification à l'Entente
 - 7.2. **Appel d'offres**
 - 7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)
 - 7.2.2. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de gravier
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
 - 8.2. Rapport des conseillers
9. **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel

10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

10.1. Dépôt du rapport mensuel

11. Rapport de la directrice générale

11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

12. Trésorerie

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

13 Divers

13.1. Écocentre occasionnel et distribution d'arbres – 19 mai 2018

13.2. Visite Récup Estrie – 14 juin 2018

13.3. Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

18 05 059

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Monsieur Theodore Hoiggard est venu questionner le conseil concernant les sources d'eau, sachant que la Ville de Coaticook a fermé une source d'eau à Baldwin.

6.1.1. Fête du Canada - Hatley

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

18 05 060

6.1.2. Club de conservation du Lac Massawippi

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 50\$ au Club de conservation du Lac Massawippi.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 05 061

6.1.3. Centre d'art Rozynski

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité réserve une place à l'événement bénéfice *Après-midi*

champêtre du Centre d'art Rozynski, au coût de 125\$. Cette activité bénéfice se tiendra le 10 juin 2018.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 05 062

7.1.1. Régie incendie de l'Est – Modification à l'Entente

CONSIDÉRANT que les Municipalités de Hatley, du Village d'Ayer's Cliff, de la Ville de Stanstead, du Canton de Stanstead, du Canton de Hatley, du Village de North-Hatley, de Saint-Catherine-de-Hatley et de Ogden ont convenu d'une entente constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est (ci-après : « Régie incendie de l'Est ») ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a manifesté son intention d'adhérer à cette entente en adoptant la résolution numéro 17 12 162 ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités participantes consentent à cette adhésion ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'entente suite à l'adhésion des Municipalités de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

D'approuver l'entente modifiant l'entente constituant la Régie incendie de l'Est et d'autoriser Monsieur Johnny Pizar, maire et Madame Sonia Tremblay, directrice général et secrétaire-trésorière à signer cette entente, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

18 05 063

7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

ATTENDU la résolution numéro 18-04-053 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Somavrac C.C. et Sel Warwick, à soumissionner pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques, dont la concentration demandée est de 83 à 87% ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 11h30 le mardi 1^{er} mai 2018, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour, à 11h35, à savoir :

| Fournisseur | Concentration | en vrac | |
|---------------|---------------|-------------------|-------------------|
| | | \$ avec transport | \$ sans transport |
| Somavrac C.C. | 83% à 87% | 545\$/TM | 545\$/TM |
| Sel Warwick | 83% à 87% | 469\$/TM | 469\$/TM |

ATTENDU que la Municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat de fourniture de chlorure de calcium à l'entreprise Sel Warwick Inc. aux conditions suivantes :

De 60 à 80 TM de chlorure de calcium, avec transport, au coût de 469\$/TM, pour une dépense maximale de 37 520\$, plus les taxes applicables.

La date pour l'épandage du produit sera fixée par l'inspecteur municipal.

Que le conseil autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 05 064

7.2.2. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de gravier

ATTENDU la résolution numéro 18-04-053 autorisant la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 5 000 à 8 000 TM de gravier 0-3/4 Mg20-B ;

ATTENDU que lesdites soumissions devaient avoir été reçues au plus tard, à 13h30 le mardi 1^{er} mai 2018 et que deux soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le même jour à 13h35, à savoir :

1) 3089-7128 Québec Inc.

9.50\$/TM X 5 000 TM = 47 500\$ plus les taxes applicables

9.50\$/TM X 6 000 TM = 57 000\$ plus les taxes applicables

9.50\$/TM X 7 000 TM = 66 500\$ plus les taxes applicables

9.50\$/TM X 8 000 TM = 76 000\$ plus les taxes applicables

2) Sintra Inc. – Région Estrie

11.40\$/TM X 5 000 TM = 57 000\$ plus les taxes applicables

11.40\$/TM X 6 000 TM = 68 400\$ plus les taxes applicables

11.25\$/TM X 7 000 TM = 78 750\$ plus les taxes applicables

10.95\$/TM X 8 000 TM = 87 600\$ plus les taxes applicables

ATTENDU que la Municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que la Municipalité octroie le contrat de fourniture de 8 000 TM de gravier 0-3/4 (Mg20-B) à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc., au coût de 9.50\$ la tonne métrique pour une dépense avant les taxes applicables de 76 000\$.

Que la Municipalité demande, s'il y a lieu, un test de granulométrie à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. pour s'assurer de la conformité du gravier.

Que le conseil autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2018.

10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois d'avril 2018.

11.1. Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois d'avril 2018.

18 05 065

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

| | |
|--|-------------|
| A) Comptes payés au 3 avril 2018 – 18-04-055 | 56 840.36\$ |
| B) Dépenses incompressibles – avril 2018 | 10 180.60\$ |
| C) Salaires avril 2018 | 17 369.93\$ |
| D) Comptes à payer au 7 mai 2018 | 40 911.74\$ |

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 68 462.27\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Écocentre occasionnel et distribution d'arbres – 19 mai 2018

La directrice générale informe les membres du conseil qu'un écocentre occasionnel se tiendra à la carrière DJL sur le chemin Provencher le samedi 19 mai 2018 entre 8h30 et 15h00.

Par la même occasion, la Municipalité procèdera à la distribution des arbres et ce au même endroit.

13.2. Visite de Récup Estrie – 14 juin 2018

La directrice générale informe les membres du conseil qu'une seconde visite du centre de tri de Sherbrooke se tiendra le 14 juin 2018 entre 19h00 et 21h00.

13.3. Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook

La directrice générale informe les membres du conseil que le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook est entré en vigueur.

18 05 066

15. Levée de la séance ordinaire du 7 mai 2018

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h28.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.